

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR PAR VISIOCONFERENCE DU 14 OCTOBRE 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière, en visio), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint, en visio ; arrivée à 20h40), Nelly DEVILLE (en visio) et Rémi BAUDOT (en visio, départ 21h30)

Membres invités (2)

Vincent FREY (responsable Commission Communication, en visio ; arrivée à 20h05)
Fabrice LAPERGUE (responsable Commission Numérique)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et par visioconférence ; Début de la réunion à 19h40.

1. Approbation définitive du CR du BD du 22 septembre 2021

Le compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur à l'unanimité des présents ayant droit de vote.

2. Appel d'offre équipementier des Equipes de France

Le contrat avec Noname s'achevant, un appel d'offre a été lancé pour les 3 ans à venir auprès de Noname, Sign, Trimtex, Lab'aventure - distributeurs de Oland et Sign -, Orientsport - distributeur de Bryzos.

Après une analyse comparative des offres reçues, deux propositions sont retenues pour une évaluation qualitative des produits via une demande d'une dotation type à tester.

Une analyse des frais annexes (stockage et gestion) est également à mener.

3. Communication (invité : Vincent Frey)

Le Président rappelle les échéances à venir :

- Retransmission du championnat de France de sprint à Béziers, par TV8 Mont Blanc.
- Salon des Maires : une information à destination des clubs sera faite via la LOC à relayer auprès des élus. Par ailleurs, la Fédération est à la recherche de représentants de collectivités locales qui accepteraient de témoigner sur la mise en place d'espaces d'orientation sur leur territoire.
Le Bureau directeur émet un avis négatif aux propositions faites par Sport Mag (30 minutes de présentation diffusée aux collectivités territoriales pour 2500€ ; création de vidéos de 30'' pour 100000 spots dans deux départements pour 7500€) ;
- Parution de la LOC et de la LOL avec comme sujets : facturation des titres de participation ; appel pour participation à la commission Développement Durable ; honorabilité ; informations sur le signalement des violences ; calendrier 2022 ;
- Appel d'offre en cours pour la retransmission d'évènements internationaux en 2022.

Le Président fait le point sur le recrutement en remplacement du chargé de mission dont le contrat de prestation arrive à son terme. Des négociations sont en cours.



4. Actualités du CNOSF

Le Président informe des réunions qui se sont tenues autour de la problématique du contrat de délégation - contrat d'engagement républicain obligatoire dont les éléments ne sont pas totalement clarifiés - et rappelle que la Fédération a déposé son dossier de demande de délégation pour les 3 disciplines CO à pied, CO à VTT et CO à ski à l'identique de l'olympiade précédente.

Il fait part des réunions autour du projet de la loi du sport avec 3 points en discussion : l'accès aux équipements sportifs ; la mixité totale des instances dirigeantes au niveau national et régional (une personne d'écart au maximum par rapport au sexe) ; la composition de l'AG électorale avec un corps électoral comprenant tous les présidents de club, représentant au moins 50 % des votants. Un groupe de travail, dans lequel il précise s'être engagé, a été constitué pour faire des propositions dans le cadre de l'examen au Sénat prévu en janvier 2022. A ce jour, les échanges privilégient la demande d'un délai de 2 olympiades pour parvenir à la mixité et le rejet de l'article relatif à la composition de l'AG électorale.

Il indique ne pas avoir eu pour le moment de retour sur les candidatures proposées pour le Club France des Parlementaires et pour le club de la mixité.

5. Conventions avec le monde scolaire

Une réunion s'est tenue par visioconférence avec deux représentants de l'UGSEL. Celle-ci a informé la Fédération de l'organisation de leurs championnats de France CO du 29 au 31 mars 2022 dans le 92 avec le soutien des clubs du 78. Elle a mentionné l'organisation en France en juillet 2023 des Jeux Européens (20 nations) dans la région de Dunkerque lors desquels la CO pourrait être un sport de démonstration.

Elle est également intéressée par du soutien à la formation, notamment des professeurs des écoles, un séminaire à destination des enseignants d'EPS du secondaire, l'accès à des ressources en ligne, la formation des jeunes officiels.

Une réunion se tiendra prochainement avec l'UNSS.

Les membres du Bureau directeur s'interrogent sur les retombées de ces conventions pour la FFCO.

6. Numérique (invité : Fabrice Lapergue)

Des temps de formation ont été organisés pour les membres du Bureau Directeur.

Des dates seront proposées à toutes les personnes ayant une adresse @ffcorientation.fr.

En ce qui concerne le site web FFCO actuel, toutes les demandes d'amélioration ont été estimées et devraient pouvoir être réalisées dans les semaines à venir.

7. Conférence des Présidents de Ligue

Le programme, à partir du samedi 10h, est établi : présentation du projet fédéral ; bilan 2021 et perspectives 2022 pour le PSF ; modification des redevances ; qualifications et règlements ; plan éthique et intégrité ; projet de convention Ligue-FFCO ; questions diverses.

Il sera envoyé aux Présidents de Ligue très prochainement.

8. Assemblée Générale

Le Comité directeur doit arrêter la composition de la commission de surveillance des opérations électorales prochainement.

9. Questions diverses

Valérie BERGER-CABERN fait le point sur l'aménagement éventuel des redevances pour certaines courses à étapes. Le compte de résultats des structures sera examiné attentivement avant prise de décision.

Elle indique également les dernières propositions pour les modifications à venir, à faire valider par le Comité directeur.

La commission Développement Durable a tenu sa première réunion. Elle propose qu'il y ait un représentant par Ligue et une centration des actions sur l'environnement (gestion des déchets, impact sur la forêt...). La partie liée à cet aspect est à revoir dans l'organisation des courses.

Le Bureau directeur émet un avis favorable à la demande d'affiliation du club NACO 79 en tant que nouveau club. Un nouveau numéro de club lui sera donc attribué.



Le Bureau directeur valide les qualifications exceptionnelles pour le championnat de France de sprint demandées par les ligues Ile-de-France (gestion des exæquo), Hauts-de-France (correction des coureurs qualifiés sur quota ligue) mais refuse la demande adressée via le DTN par un licencié n'ayant pas participé à son championnat de ligue et qui n'a pas été retenu dans les quotas de sa ligue.

Le calendrier 2023 sera examiné par le prochain Comité directeur.

La date réservée pour les jeunes pourrait être le dernier week-end de juin.

Un courriel du CDCO 38 a été reçu, informant qu'il projetait une organisation d'une manifestation de type 5 jours en lien avec OOCup pour l'été 2023.

Une réunion du Comité directeur se tiendra en visioconférence dans la semaine précédant la conférence des présidents de ligue des 6 et 7 novembre.

Il est proposé d'essayer de comptabiliser les heures de bénévolat.

Le Président informe de la négociation en cours pour la téléphonie.

Le Bureau directeur donne un accord de principe.

Le Bureau directeur donne son aval pour déposer un dossier de labellisation de la Fédération sur l'opération « Terre de jeux », ce qui permettra aux clubs de bénéficier de cette labellisation s'ils le souhaitent.

Un appel va être lancé auprès des Membres associés, après formalisation du cahier des charges, pour l'organisation de O'Camp.

Fin de la réunion à 23h45.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

